



FICHE SIGNALÉTIQUE

Remplace la date du : 28-févr.-2014

Date de révision: 13-juil.-2017

Version: 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Product Label Name	Sunlight Liquid Dish Detergent Lemon Fresh
Product Generic Name	Liquid Hand Dish Detergent
Autres moyens d'identification	
Code(s) CUP	72613170989,85967206354,85967603856,72613172488,72613172485,72613172679,72613171323,72613171361,72613172740,72613463589,72613466085,72613464685,72613466252,72613466269
Synonymes	Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée	Liquide détergent à vaisselle pour la vaisselle à la main.
Utilisations contre-indiquées	Lire l'étiquette avant utilisation

Renseignements sur le distributeur

Adresse du fabricant	Distributeur
Sun Products Corporation	Sun Products Canada
60 Danbury Road, Wilton, CT 06897	Etobicoke, Ontario, Canada M8X 2X9
After 1/1/2018 Henkel Corporation	Après 1/1/2018 Henkel Canada Corporation
One Henkel Way, Rocky Hill, CT 06067	2515 Meadowpine Boulevard, Mississauga, ON L5N 6C3
1-800-298-2408	1-855-835-5786

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence	Chemtrec (US/CA) 1 800 424-9300 (24 heures)
	General - 1-800-776-6702 (Monday – Friday, 8:30AM to 6:00PM EST)
	Propharma: 1-800-565-5597 (24 hours)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

The hazards described in this OSHA Globally Harmonized System Safety Data Sheet (SDS) are not intended for consumers. The SDS provides additional information for safe handling of the product. For information regarding consumer application of this product refer to the product label.

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Substance ou mélange non dangereux selon le Système général harmonisé (SGH)

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

--

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé

Aspect liquide limpide	État physique liquide	Odeur Aucun renseignement disponible
-------------------------------	------------------------------	---

Conseils de prudence - Réponse

Consulter un médecin en cas de malaise

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Dangers généraux	Aucun renseignement disponible
------------------	--------------------------------

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Conseils généraux	Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Contact avec les yeux	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau à l'eau et au savon.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre.
Ingestion	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection personnelle.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes principaux	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
-----------------------------	---

Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes.
-------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés	Aucun.
---	--------

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun connu.

Produits de combustion dangereux Non applicable.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conseils pour les services d'intervention d'urgence Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

Matériel d'emballage Keep consumer product in packaging product is initially sold in.

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Alcool éthylique 64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ (vacated) TWA: 1000 ppm	IDLH: 3300 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³

		(vacated) TWA: 1900 mg/m ³	
2-Propanol 67-63-0	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³ (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 980 mg/m ³ (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 1225 mg/m ³	IDLH: 2000 ppm TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1225 mg/m ³

NIOSH IDLH: Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres directives relatives à l'exposition Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection particulier requis. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA.

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	liquide	Odeur	Caractéristique
Aspect	liquide limpide	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	jaune		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	6.5	
Point de fusion	Aucun renseignement disponible	
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	Aucun renseignement disponible	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité	1.036	
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité, cinématique	750 cps	
Viscosité, dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Inattendu(e)

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Pas une voie d'exposition prévue.
Contact avec les yeux	Peut causer une irritation.
Contact avec la peau	Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion.

Renseignements sur les composants

Informations sur les effets toxicologiques

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucun effet connu.
Affections oculaires/irritation	Aucun effet connu.
Sensibilisation	Aucun effet connu.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun effet connu.
Cancérogénicité	Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

NTP : (National Toxicity Program)

Connu - cancérogène connu

OSHA : (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle (Occupational Safety & Health Administration))

X - Présent

Toxicité pour la reproduction	Aucun effet connu.
Toxicité pour le développement	Aucun effet connu.
STOT - exposition unique	Aucun effet connu.
STOT - exposition répétée	Aucun effet connu.
Toxicité chronique	Il a été démontré que l'éthanol est une toxine pour la reproduction seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée. Il a été démontré que l'éthanol est cancérogène lors d'études à long terme seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée.
Danger par aspiration	Aucun effet connu.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	5666 mg/kg
ETAmél (cutané)	5374 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0.2023 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Méthodes d'élimination	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser des récipients vides.

California Hazardous Waste Codes

This product does not contain substances listed with the State of California as a hazardous waste.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT	Non réglementé
TMD	Non réglementé
MEX	Non réglementé

<u>OACI</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
<u>IMDG</u>	Non réglementé
<u>RID</u>	Non réglementé
<u>ADR</u>	Non réglementé
<u>ADN</u>	Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	-
LIS/LES	-
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	-
KECL	-
PICCS	-
AICS	-

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
2-Propanol - 67-63-0	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Danger de libération soudaine de pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

États-Unis - Réglementations

des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65:

Nom chimique	Prop. 65 de la Californie
Alcool éthylique - 64-17-5	Carcinogen Developmental

Toxicité chronique Il a été démontré que l'éthanol est une toxine pour la reproduction seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée Il a été démontré que l'éthanol est cancérigène lors d'études à long terme seulement lorsqu'il est consommé comme une boisson alcoolisée

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Alcool éthylique 64-17-5	X	X	X
Sodium (hydroxyde de) 1310-73-2	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risque pour la santé 1	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Risque pour la santé 1	Inflammabilité 0	Danger physique 0	Protection individuelle X

Préparée par Sun Products Corporation
Regulatory Affairs
Date de révision 13-juil.-2017
Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

The (M)SDS is intended to provide a brief summary of our knowledge and guidance regarding the use of this material. The information contained here has been compiled from sources considered by Sun Products Corporation to be dependable and is accurate to the best of the Company's knowledge. It is not meant to be an all-inclusive document on worldwide hazard communication regulations.

This information is offered in good faith. Each user of this material needs to evaluate the conditions of use and design the appropriate protective mechanisms to prevent employee exposures, property damage or release to the environment. Sun Products Corporation assumes no responsibility for injury to the recipient of third persons, or for any damage to any property resulting from misuse of the product.

Fin de la fiche signalétique